

## Brèche (rue de la)

Type de site : voirie

Précisions de localisation géographique :

La "rue de la Brèche" coupe les "Douves extérieures" de Montaigu à la hauteur de la route de Clisson.

Cadastre Napoléonien (1814) : Section A

Cadastre Moderne (2010) : Section AE



Les douves, la "rue de la Brèche" et le bureau de poste de Montaigu en 2009.  
(environ 70 x 100 m, © GEOPORTAIL).

Les mêmes lieux et l'emplacement de l'actuelle "[place de la République](#)"  
sur le cadastre de 1814.

### Histoire et archéologie

Ce lieu de "la Brèche" est évoqué par le sénéchal François-Frédéric Bellouard de Jémonville (1699-1775), dans un manuscrit où il écrit une première histoire de Montaigu, qui peut être daté de 1742 et qu'il intitule "Anecdotes de la Ville de Montaigu en Poitou"<sup>1</sup> :

"En allant du côté de [Bellair](#) on voit l'endroit appelé la Brèche. Le public est encore dans l'erreur que les ennemis firent cette brèche lorsque la ville fut surprise. Ce qu'il y a de certain est que les fossés qui sont à droite et à gauche se communiquaient, et qu'après que le

duché de Bretagne fut réuni à la couronne de France et qu'il n'y eut plus à craindre des incursions des voisins, le seigneur fit abattre cette partie des fossés pour faciliter le passage aux gens qui vont en la ville de Clisson et en reviennent. Proche cette même brèche [...] était un cavalier, autrement dit terre-plein, fort élevé qui couvrait de ce côté la ville, et qui a été bouleversé de nos jours. Et il était situé dans le même endroit où est la vigne de la maison de La Butay."

Cette "brèche" n'étant jamais évoquée dans

les multiples relations des combats que connut Montaigu au cours des guerres de Religion, dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est au plus tôt au siècle suivant, bien après la réunion de la Bretagne et de la France, qu'elle dut être pratiquée dans les fortifications de la ville. Quant au "cavalier" qui la précédait, il n'en reste effectivement rien sinon, peut-être, le dessin de la bordure nord de l'actuelle "[place de la République](#)".

En 1814, le plan cadastral montre qu'à l'ouest de cette "[rue de la Brèche](#)", les "[Douves extérieures](#)" étaient alors en eau sur une cinquantaine de mètres<sup>2</sup>. Joint aux faits que ces fossés se sont comblés petit à petit au cours du temps, que la nappe phréatique est proche et qu'à chaque extrémité la "[porte Notre-Dame](#)" et la "[porte Nantaise](#)" formaient barrages, ceci a conduit certains à penser que toute la partie des douves située entre ces deux portes était originellement inondée.

Le 25 septembre 1953, suite aux démarches entreprises par [Georges Laronze](#), maire de Montaigu de l'époque, et afin de protéger le patrimoine médiéval de la ville, un décret fut pris en Conseil d'État pour créer une "[Zone de](#)

protection", incluant les "[Douves extérieures](#)" dont le secteur de la "[rue de la Brèche](#)", où entre autres mesures de protections il est interdit "*de construire, d'afficher, de procéder à des installations de réseaux divers [...]*" et où les nouvelles constructions voisines doivent se faire "*dans un style régional non susceptible de rompre l'unité de style*"<sup>3</sup>, etc.

Malgré cette protection officielle, l'administration des Postes imposaient en 1985 à la municipalité de Montaigu, la cession d'un terrain situé en cet endroit pour qu'on lui fit construire un nouveau bureau de poste avec un nouveau centre de tri. Mais moins de douze ans plus tard, en 1996, cette même administration décida de déplacer ce centre de tri à "[la Marionnière](#)" de Saint-Hilaire-de-Loulay<sup>4</sup>, laissant inutilisée jusqu'à aujourd'hui la plus grande partie des locaux qu'elle avait fait édifier quelques années auparavant.

Cette implantation du bureau de poste en cet endroit en 1985, fut accompagnée par les services techniques municipaux d'une active politique de remblaiement, visant à y supprimer définitivement les douves<sup>5</sup>, politique qui se poursuivait en 2013.

---

#### Sources ou Références

<sup>1</sup> Bellouard de Jémonville (François-Frédéric), [Anecdotes de la ville de Montaigu en Poitou](#), 1742 (Bibl. mun. de Nantes, Fonds Dugast-Matifeux, dossier 204).

<sup>2</sup> Plan du cadastre de 1814 (A.D.V. : 3 P 146).

<sup>3</sup> Enquête en 2012 auprès du [Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de la Vendée](#), (Monuments historiques).

<sup>4</sup> [Bulletin du District de Montaigu](#), n°17 (1985), et n°29 (1997).

<sup>5</sup> Relevés sur le terrain dans les années 2000 à 2013.